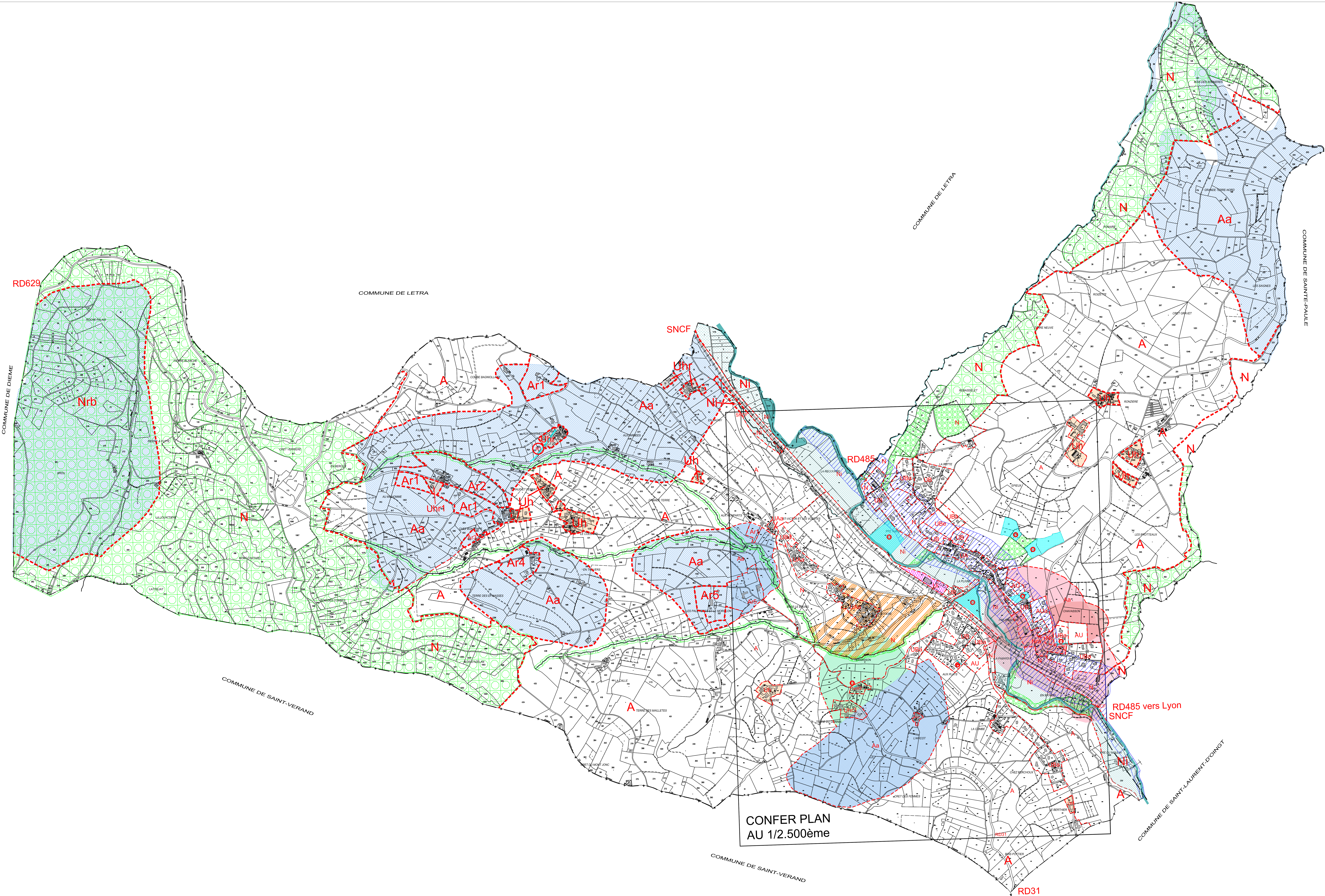




DEPARTEMENT DU RHONE

Commune de
TERNAND

8

8

8

01

Modification n°1

PLAN LOCAL D'URBANISME

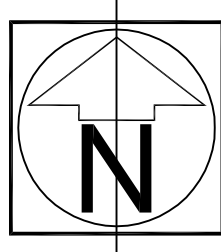
agence
hubert
riebeau

74 Chemin de l'Indenverrie
69450 Saint-Cyprien-Mont-Dore
tel. 04.37.24.01.26
e-mail : arthur@urbanisme.fr

ZONAGE

Echelle 1:5000ème

MARS 2013



Liste des emplacements réservés

N° d'ordre	Désignation	Bénéficiaire	Surfaces approximatives
R1	Élargissement à 6 mètres de la voie d'accès au hameau des Charmettes	Commune de TERNAND	450 m²
R2	Espace vert public	Commune de TERNAND	8.000 m²
R3	Extension des équipements sportifs	Commune de TERNAND	12.000 m²
R4	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de TERNAND	5.500 m²
R5	Création d'un bassin de rétention des eaux pluviales	Commune de TERNAND	9.900 m²
R6	Création d'une voie piétonne pour l'accès à la zone AU de la fabrique. Emprise : 3 mètres	Commune de TERNAND	150 m²
R7	Article L.123.2 alinéa b du Code de l'urbanisme Programme : 12 logements sociaux en petits collectifs		1.850 m²
R8	Aménagement d'une voie d'accès à la zone AU de Chavasson Emprise : 7 mètres	Commune de TERNAND	350 m²
R9	Aménagement d'un carrefour de la RD31 au lieu dit Ternanson	Commune de TERNAND	75 m²

LEGENDE

ZONES URBAINES

- [UA] Centre
- UAa : Vieux Village
- UAR : risque
- [UB] Quartiers résidentiels
- UBa : Assainissement autonome autorisé
- UBs : secteur d'équipement public
- [Uh] Hameau
- Extension du bâti et changement de destination possible
- Uhr, Uhr1, Uhr2 : Risques d'instabilité des sols
- [Ui] Zone d'activités

ZONES A URBANISER

- [AU] Quartiers à équiper
- [AUa] Règlement conditionnel

ZONE AGRICOLE

- [A] Zone agricole
- Aa Inconstructible
- Ar1, Ar2, Ar3, Ar4, Ar5 : Risques d'instabilité des sols

ZONE NATURELLE

- [N] Zone naturelle
- Ni : inondable
- Nr, Nra et Nrb : Risque d'instabilité des sols

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- [R] : Enveloppe de la zone de travaux connus ou supposés
- [R] : Mines non localisées
- [R] : Risque d'instabilités fort
- [R] : Risque d'instabilités moyen
- [R] : Risque d'instabilités faible
- [R] Espace boisé classé (E.B.C.)
- [R] Emplacement réservé
- [R] : Zone de bruit
- [R] : Zone inondable
- [R] : Site inscrit
- [R] Marge de reculement des constructions